

Association des Vaudoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En regardant les fleurs : — Alô, tu t'imagines que je vais m'embarquer tout seul par là-bas dedans ? Toi qui connaît tout ça, cherche-vois les charrues Et les motoculteurs. Et puis, y nous faudrait Acheter un chaudron...

Ils passent en revue La halle tout entière. Et maintenant on dirait Que Sami ne connaît plus le jus de la treille. Six heures vont sonner.

— Hein, femme, qu'en dis-tu ? Je crois que j'ai gagné largement ma bouteille ? — Ma foi, respect pou toi ! Non, je n'aurai pas cru Que tu pourrais tenir une journée entière. Mais moi, avec tout ça, je n'ai pas mon fourneau. — Ecoute, j'ai gagné. Alô, point de manières : J'achète, en souvenir, le plus beau de là-haut. Il se dit, à part lui, en payant son emplette : — Le jou m'a paru long. Ce poison de Comptoi Etait rudement grand, charrette de charrette ! Ma foi, j'étais content de voir venir le soi !
Tante Suzette.

LA FAUTE DES MUNICIPAUX

Il y a une quinzaine d'années, certaine grande commune urbaine du littoral du Léman se vit dans l'obligation de réviser son Règlement de police qui, paraît-il, n'était plus en harmonie avec les circonstances du moment. Inutile de dire que quelques articles, tel par exemple celui concernant l'ouverture et la fermeture des établissements publics provoquèrent des réclamations plus ou moins justifiées. Les intéressés adressèrent en effet, à l'autorité compétente des requêtes tendant à sauvegarder leurs affaires particulières ou à créer des exceptions en leur faveur. Celle que nous publions ci-après nous paraît un modèle du genre, aussi en avons-nous scrupuleusement respecté l'orthographe.

Municipalité de et Messieurs

Messieurs,

Pour la présente ont vient auprès de vous (pour vous demander) si vous croyez que cette nouvelle lois est juste, soit être forser que d'ouvrir l'établissement que à huites heure du matin ? Celat je trouve que se (c'est) vouloir empêcher à un père de famille de gagner sa vie. D'après tout les grand frais, soit des fort loyer, pas mal de patentes, sans compte lumière, journeaux, verreries, etc, il me semble bien que tout celat peux apsolutement pas durer, car pour quelque personnes qui tiennent un établissement que simplement pour pas consumer leurs capitaux celat leur va ancor bien ; mé pour un père de famille qui a pour vivre que une simple boîte d'ouvriers, payé comme frais autant que ceux qui peuve d'ormir a son aise, ce bien vouloir lui empêcher de gagner sa vie... A part celat plusieurs ouvrière qui venez soit de Lausanne, aux de Montreux, etc., par le train qui consommez deux déci, un petit vere, en mangeant leur bout de pain, au lieu (qu') à présent ses povres ouvriers, sont forser de rester à la rue aux sur une place, pour attendre leur de rentrer à l'atelier. Se (c'est) bien vouloir cherche a faire venir mechan son semblabl pour l'obliger à vivre à la fantesie de certain Messieurs qui ont crée cette abominable nouvelle lois injuste qui empêche de gagner sa vi aux travailleur établi.

Donque j'ose croire que cette nouvelle lois ne continuera pas longtemp et que ses Messieurs reflexionons auprès de leur faute, et qui n'apacherons plus de gagner la vie a qui de juste.

Je saurez .serai) Messieurs encore d'accord que les Café soye fermer à 11 aux 11 heures du soir, excepter le dimanche, et libre pour l'ouverture du matin soit pas avant 5 heures, seux qui tiene ouvrir ; et de cette façon seux qui ne ouvre pas sont libre, car pas tout le monde peux être aux même degré. Pour mon comte Messieur ses la classe ouvrière en faisant onorablement ses petite consumations qui me fait vivre, car je peux encore me vanter que nore établissement ne saurez (saurait, soit) encore un des plus tranquille et que ses Messieurs non jamay eu à se plaindre.

Donque pour celat, je vous fait demande de supprimer la belle nouvelle lois en vigueur en comptent que ses Messieurs prendrons en con-

siderations cette demande, il me reste que vous remercier d'avance.

Salutations empressée, votre serviteur

Parler de la *faute des municipaux*, c'est en général comme dans le cas particulier, mettre le comble de l'impertinence envers une autorité légalement constituée. Aussi celle qui reçut ce singulier message y répondit-elle comme il convenait, c'est-à-dire par le plus profond silence. En sorte que son correspondant, ne pouvant se soumettre à un régime qu'il estimait excessif, finit par liquider son fonds de commerce et mettre la chaîne des Alpes entre lui et notre pays.

Rochardon.



LE PÈRE SAMSON

I.

L'homme fort.

J'étais alors bien petit. Je ne sais si c'est la curiosité ou le hasard qui m'avait amené au coin d'un champ où l'on plantait une borne. Ils étaient là, les intéressés, gravement groupés autour du trou. On aurait dit qu'il s'agissait de l'accomplissement d'un acte religieux. Enfin l'un d'eux prit la pierre par la pointe, la descendit avec précaution dans la cavité, pendant qu'un autre la calait avec deux morceaux de briques, qui devaient témoigner sans doute que la pierre avait été placée là intentionnellement. Puis, l'un des paysans, je m'en souviens comme si c'était aujourd'hui, c'était un grand diable avec un bonnet blanc sous son vieux chapeau et une grande veste de bure, se retourna brusquement, me saisit par les deux oreilles, que je portais fort longues, le maître d'école y avait pourvu, et me les frotta d'un ment jusqu'à ce que je pousasse les hauts cris.

— Eh ! eh ! tu te souviendras de cette borne ! me dit-il avec un gros rire dont le souvenir me fait encore fermer les poings. A l'heure qu'il est, je vous y conduirais les yeux fermés.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris la haute portée de ce raisonnement. Celui qui fait de la morale (et qui n'en fait pas ?) a beau crier ses vérités par dessus les toits, l'homme est de nature si oublieuse qu'il ne retient rien, à moins que l'expérience ne prenne la peine de lui frotter les oreilles.

Demandez plutôt au père Samson ! Le père Samson était un hâbleur d'un genre particulier. On le trouvait régulièrement dans une de ces auberges, assez rares aujourd'hui, même dans le bon pays de Fribourg, qui ne changent de clientèle que par la succession des générations. Allez-y une fois tous les vingt-cinq ans, vous y retrouverez à peu près les mêmes figures, sauf ces altérations produites par l'effet du temps. Assis pendant l'été à l'embrasure de la fenêtre, et pendant l'hiver auprès du poêle, le père Samson était là, chaque soir, depuis huit à neuf heures et demie, sirotant sa chopine de vin vieux, fumant ses deux pipes de Porto-Rico, parlant peu, mais disant bien, à moins qu'il ne se lançât, ce qui lui arrivait du reste assez fréquemment, sur le terrain scabreux où il avait gagné le surnom de Samson.

Il avait la manie de se prétendre invulnérable, impérissable, immortel, et il l'avait si souvent répété aux habitués de l'auberge, qu'il avait fini lui-même par se prendre au sérieux et qu'il avait tacitement consenti au titre de Samson qu'on lui donnait, un peu ironiquement.

Il faut avouer qu'il portait admirablement bien ses soixante-cinq hivers et sa chevelure grisonnante. Il avait le pied ferme, la vue excellente, et un appétit inaltérable. Dans les grandes occasions, il ne se faisait pas trop prier pour chanter sa petite chanson, et il était rare qu'il ne trouvât pas le mot pour rire lorsque le beau sexe, comme il l'appelait, s'approchait de lui. Il se laissait même accuser d'avoir « l'année passée », dansé un rigodon avec la fille d'une de ses amies d'autrefois ; mais quand, pour confondre son incrédule, il prenait l'hôtesse à témoin, celle-ci donnait néanmoins à entendre que « l'année passée » n'était pas tout à fait la dernière.

En somme, le père Samson était le doyen des habitants de l'auberge, et Dieu sait comment, malgré ses gourmes, il était choyé, caressé et fêté.

Or figurez-vous l'inquiétude de ces braves gens lorsqu'un soir le père Samson manqua à l'appel.

— Où est donc le père Samson ? Il est en retard, ce soir.

— Une affaire ! sa montre arrêtée ! Oh ! n'ayez peur, il viendra bien sûr.

Huit heures et demie sonnèrent, puis neuf heures.

— Décidément, il ne viendra pas.

— C'est singulier ! ça ne lui est jamais arrivé.

— Un accident peut-être ?

— A moins qu'il ne soit parti pour sa tournée habituelle.

— Impossible... car aujourd'hui il se portait à merveille. Je l'ai vu, et d'ailleurs vous le connaissez.

— Il est joliment vieux, le père Samson.

— Bah ! il ira à cent ans, cet homme-là.

— Bien oui, mais... ça va jusqu'à une fois. Voyez mon grand-père. Lui aussi était comme ça un fort. Tout de même a-t-il été piqué.

— Oh ! je m'en souviens bien, de ton grand-père.

C'était un fameux vivant.

Et notre homme de raconter là-dessus une série d'histoires qui probablement durerait encore à l'heure qu'il est, si la porte de la salle ne se fût ouverte tout à coup et n'eût donné entrée à un nouveau personnage.

— Et le père Samson ! Comment va-t-il ? cria-t-on de toutes parts.

— Il est un peu fatigué ce soir, dit le nouveau venu, qui n'était autre que le fils de celui qui intéressait à un si haut degré les chalands de l'auberge. Il s'est mis au lit après souper et il m'a chargé de venir excuser son absence.

Ce n'était pas tout à fait la vérité, et la plupart le comprirent, car on connaissait trop bien l'homme fort pour croire qu'il se décidât à manquer à une habitude aussi ancienne, et qui était pour ainsi dire une affaire d'honneur pour lui, par l'unique motif d'un peu de fatigue. Mais on s'empessa de détourner la conversation, car on aimait sincèrement le père Samson.

P. Sciobéret.

ASSOCIATION DES VAUDOISES

La réunion d'Aigle. — Le programme de la réunion d'automne d'Aigle, le dimanche 14 octobre, a été définitivement fixé comme suit :

10 h. 29. Arrivée à Aigle.

10 h. 45. Culte au temple d'Aigle.

12 h. 30. Dîner ou pique-nique à l'hôtel Victoria.

(Dîner à 3 fr. 50 ; ration de potage et pain : 50 cts.)

14 h. Productions, chants, causeries, promenades, si le temps le permet.

16 h. Thé offert par la section d'Aigle.

Départ à volonté.

Les retardataires sont priées de s'inscrire sur le champ auprès de Mlle E. Capré, secrétaire de la section d'Aigle, en indiquant le nombre des participants, le nombre des diners complets et des rations de potage.

Les collègues désirant se joindre au billet collectif Lausanne-Aigle, (coût : 4 fr. 40), sont priées de s'inscrire avant le 12 octobre auprès de Mme Mermod, villa d'Ossola, Ouchy. Téléphone 55.63.

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph a eu la chance de s'assurer un nouveau succès de l'écran des plus récents : *Les Aventures de Kid Roberts*, gentleman du ring, superbe film sportif en deux rounds de 30 minutes, d'un genre absolument nouveau de par sa conception, son interprétation et la façon dont sont interprétées les scènes. Au même programme, une délicieuse comédie dramatique et humoristique en trois actes, *Le cousin pauvre*, avec le concours de Will Rogers, dans le rôle principal, fervent du sport, fervent du ring et fervent du rire ! Voilà certes un programme qui vous donnera à tous entière et pleine satisfaction. Tous les jours matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 7 octobre, deux matinées, à 2 h. 30 et à 4 h. 30.

Pour voyager. — Au nombre des nombreux horaires qui viennent de paraître, il faut, en tout premier lieu, signaler celui dit « Le Major Davel » (maison Delacoste-Borgeaud, à Lausanne), avec sa disposition très agréable, sa carte synoptique et son répertoire très pratique. Les acheteurs de son édition avec couverture de toile bénéficient d'une assurance accidents.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

Pour la rédaction : J. MONNET.

J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron